

En Italie, Matteo Salvini met en scène la lutte contre l'immigration



Matteo Salvini (ici lundi, à Rome, lors d'un forum) veut infliger une amende aux commandants des bateaux d'ONG qui sauvent les naufragés. ETTORE FERRARI/AP

800 000
migrants
ont afflué
en Italie entre 2011
et 2018

VALÉRIE SEGOND @ValSegond
ROME

C'EST SUR l'immigration que le leader de la Ligue, Matteo Salvini, a prospéré. Et c'est sur elle qu'il a mené toute sa campagne pour les européennes. En tentant de soumettre à une amende entre 20 000 à 50 000 euros pour délit d'aide à l'immigration clandestine les commandants des bateaux d'ONG qui sauvent les naufragés. Comme en bloquant le débarquement à Lampedusa de 47 migrants du Sea Watch 3, migrants qui finiront par descendre à quai contre sa volonté à quelques jours du scrutin. À chaque instant, dans chaque tweet et jusqu'au bout, Matteo Salvini n'aura cessé de mettre en scène sa politique de lutte contre l'immigration.

Une carte qui a longtemps été gagnante, car l'absence de solidarité des vingt-huit pays de l'Union a fortement marqué les esprits, et ce dans tous les milieux : « Ils ont laissé l'Italie gérer seule l'afflux de 800 000 migrants entre 2011 et 2018, avec un coût annuel moyen de 5 milliards pendant quatre ans, dont seulement 91 millions proviennent de fonds européens », explique Alfonso Giordano, professeur de géographie politique à l'université Luiss. Aussi, plus de quatre Italiens sur dix, selon le dernier Eurobaromètre, estiment encore que la gestion de ces flux reste le premier défi de l'Europe, bien que les arrivées de demandeurs d'asile aient baissé de 90 % depuis deux ans, une chute amorcée bien avant l'arrivée au pouvoir de la Ligue.

Aussi, en cas d'influence significative des nationalistes dans le nouveau Parlement de Strasbourg, pourront-ils renverser la table, comme ils l'annoncent

dans tous leurs meetings ? Sachant que le rejet de l'immigration est le seul ciment qui les lie, parviendront-ils, avec peu ou prou 25 % des sièges, à imposer un changement de route radical à l'Union en matière de gestion des migrations ?

En fait, leur ambition se heurterait à deux obstacles majeurs : d'abord, le fonctionnement des institutions, comme l'explique le professeur de droit de l'Union européenne à la Luiss Francesco Cherubini : « Les processus d'orientation de la politique et de prise de décision au sein de l'Union sont tels qu'il faudrait qu'ils contrôlent les trois instances, le Parlement, la Commission et surtout le Conseil des représentants des États, pour changer la politique. » Ensuite, les compétences de l'Union : « Même s'ils le voulaient, ils ne le pourraient pas, estime Alfonso Giordano. Car les prérogatives données à l'Union en matière de politique migratoire sont très limitées. La gestion des flux et le contrôle des frontières sont, pour l'essentiel, de la compétence des États, qui ne sont pas prêts à la transférer à Bruxelles. »

C'est si vrai que la Commission n'est jamais arrivée à faire accepter un système permanent de redistribution des demandeurs d'asile, car les pays de l'Est du groupe dit de Visegrad s'y sont farouchement opposés... sans jamais être sanctionnés. « Même lorsque, en 2015, il fut décidé de répartir en Europe un certain nombre de migrants arrivés en Italie ou en Grèce, pas plus d'une fraction de ce qui avait été prévu n'a été réalisée », dit Matteo Villa, qui dirige le programme d'études des migrations à l'Institut pour les études de politique internationale (Ispi) de Milan. Voilà pourquoi, dans cette Europe des nations, les Italiens considèrent qu'il n'y a aucune solidarité entre les États européens.

Dès lors, les souverainistes se battonnent-ils sur quelques marqueurs clés de la politique migratoire ? Fermeront-ils les frontières externes de l'Union, comme le proclamait de concert Viktor Orban et Matteo Salvini le 2 mai ? « Le contrôle des frontières externes est de la

compétence des États membres et de l'Union, mais elle reste d'abord et avant tout soumise au respect de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950, dont nul ne peut sortir, sauf à risquer l'isolement, comme le Cambodge il y a quarante ans, estime le juriste Francesco Cherubini. Pour faire ce qu'ils promettent, les souverainistes devraient sortir des conventions internationales. »

Suspendront-ils la libre circulation des personnes au sein de l'espace Schengen pour contrôler les passages aux frontières ? En fait, les pays de première arrivée, comme l'Italie, la Grèce et l'Espagne, ont toujours voulu maintenir la libre circulation des personnes, car ils ne veulent pas que les migrants soient bloqués chez eux. Matteo Salvini n'en a jamais fait la demande. Ce sont six pays de destination qui ont fermé leur frontière, à commencer par la France dès le mois d'avril 2011, puis à partir de 2015 au nom de la lutte contre le terrorisme. Car, dit Matteo Villa, « c'est une politique qui est davantage dictée par la géographie que par la couleur politique des leaders ».

Voudront-ils imposer les retours autoritaires des migrants auxquels a été refusé le statut de réfugié ? « Alors qu'il avait promis de renvoyer les quelque 600 000 sans-papiers sur le sol italien, le bilan de Salvini est pour l'heure très maigre, dit Matteo Villa. Il n'a renvoyé que quelques milliers de personnes, car il n'est pas parvenu à obtenir une collaboration active des pays d'origine. »

Aussi, de la menace de révolution à son exécution, il y a un pas : « Plus que les élections européennes, ce sont les élections nationales qui sont déterminantes pour la politique migratoire, estime Matteo Villa. Or, pour contrer la montée des populistes, la plupart des mesures de dissuasion de l'immigration avaient déjà été adoptées dans tous les États européens par des gouvernements centristes, même chez ceux qui prétendent être plus accueillants. Tout le monde fait peu ou prou la même chose en Europe. Alors, souverainistes ou pas, à Strasbourg, cela n'y changera pas grand-chose. » ■

In Italia, Matteo Salvini mette in scena la lotta contro l'immigrazione

